

PROCES VERBAL

Du CONSEIL MUNICIPAL DE GRANDPARIGNY

SEANCE DU 4 juillet 2024 – Salle de la Mairie – à 20 H30

L'an deux mil vingt-quatre le 24 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GRANDPARIGNY, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M.GARNIER Patrice, Maire.

Présents : M. GARNIER Patrice. Mme HAMEL Marie-Claude, M. ROCHEFORT Jean-Luc, Mme ROTH Nathalie, M. GALOPIN Jacky, Mme GOBE Laetitia, M. DANIEL Gilbert , Mme VEILLARD Isabelle, M.PIEL Yves, M.THELLIER Roger ,M.HAMEL René, Mme CHERBONNEL Isabelle, M.BERNARD Éric , M. JAMES Philippe, Mme BOUGON Nathalie, Mme CHADUC Fabienne, , M. AMIOT Christophe (arrivé à 21h15), M GERARD Stéphane , Mme MOTTAIS Régine, M. COUILLARD Marin M. HESLOUIN Guillem, Mme JEHAN Marina.

Ayant donné pouvoir :

Mme LOYER Pascaline ayant donné pouvoir à Mme MOTTAIS Régine
Mme HAMEL Valérie ayant donné pouvoir à Mme CHADUC Fabienne
Mme CROCHET Brigitte a donné pouvoir à Mme BOUGON Nathalie
Mme OLIVIER Linda a donné pouvoir à Mme ROTH Nathalie

Absents excusés : M. PICOT Xavier

Absent : /

Nombre de membres

En exercice : 27

Présents : 22

Qui ont pris part à la délibération : 26

Quorum : **14**

Mme VEILLARD Isabelle a été nommée secrétaire de séance, conformément à l'article L 2115 du CGCT.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil en date du 28 mai 2024 est adopté à l'unanimité.

M. le Maire demande l'autorisation d'ajouter 1 sujet :

* Demande d'aide financière Fonds de sauvegarde du patrimoine non protégé auprès de la Fondation du Patrimoine – Eglise de Chèvreville

Ordre du Jour

Remerciements

M. GARNIER donne lecture des lettres de remerciement suite au versement de la subvention annuelle émanant des associations Rêves, UNC/ AFN / Soldats de France section Parigny, Les restos du Cœur, ainsi que de PARIGNY S'ANIME qui profite de ce courrier pour remercier la commune du soutien tant humain que matériel pour l'organisation de la fête communale.

Il donne lecture également du mail du Président du SHVL pour la mise à disposition du matériel et des agents communaux lors de la manifestation des 20 ans du club.

Révision des tarifs de restauration scolaire 2024-2025

Compte tenu de l'augmentation des denrées alimentaires, Monsieur le Maire propose une augmentation modérée de 0.15 € du prix des repas à la cantine scolaire pour les enfants.

Le Conseil Municipal à l'unanimité fixe les prix des repas à la cantine pour l'année scolaire 2024 -2025 :

- 3.30 € le prix d'un repas enfant
- 7.00 € le prix d'un repas adulte

Convention d'entretien paysager du domaine public routier départemental – Giratoire RD 999 et 47 Carrefour le Clos du Feu

Suite à la création du giratoire RD 999 et 47 Carrefour Le Clos du Feu ; Monsieur le Maire informe que le Conseil Départemental propose une convention pour que la commune de GRANDPARIGNY assure l'entretien paysager à titre précaire et révocable les espaces verts dudit rond-point.

le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte les termes de ladite convention proposée par le Conseil Départemental de la Manche relative à l'entretien paysager à titre précaire et révocable du giratoire RD999 et 47 Carrefour « Le clos du Feu ».

Contrat d'apprentissage – Autorisation d'avoir recours à l'apprentissage

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'apprentissage constitue aujourd'hui une voie majeure d'insertion professionnelle. Il permet à des personnes âgées de 16 à 29 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration. Cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre.

Ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des qualifications requises et des diplômes préparés par les postulants. Face aux départs en retraite, aux mobilités vers d'autres employeurs et aux difficultés de recrutement sur certains métiers en tension, l'apprentissage offre l'opportunité aux agents publics de transmettre des connaissances, des savoirs nécessaires à l'exercice des métiers du secteur public territorial et d'éviter la perte de savoir-faire. Il permet également de former et qualifier un personnel en vue d'une éventuelle embauche future tout en facilitant l'acquisition d'une première expérience professionnelle valorisante. S'agissant de la commune de GRANDPARIGNY, l'apprentissage pourrait concerner des secteurs tels que le secrétariat de mairie pour la préparation de diplômes divers.

Considérant le bien fondé de recourir à l'apprentissage ;

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de recourir au contrat d'apprentissage

Désignation du Cabinet d'étude concernant le diagnostic de l'Eglise de CHEVREVILLE

Monsieur le Maire rappelle que le CAUE de la Manche est venu visiter l'Eglise de CHEVREVILLE et a travaillé sur un cahier des charges pour réaliser une consultation de cabinets afin de réaliser un diagnostic approfondi sur le bâtiment et l'enclos paroissial. Ce diagnostic doit permettre de prioriser les travaux à effectuer et de chiffrer l'enveloppe financière.

Cette consultation s'est déroulée du 19 février au 25 mars 2024 auprès de 11 cabinets d'architectures et paysagistes.

6 sociétés ont apporté une réponse dans les délais impartis. Les offres ouvertes ont été ensuite transmises au CAUE pour être étudiées par M. ERNAULT Jean-Jacques, architecte conseiller et Mme GUILLOPE Cécile, paysagiste conseiller, en charge du dossier.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de retenir le Cabinet Edouard GRISEL, mieux disant pour un montant de 23 357,50 € HT comprenant un diagnostic général effectué par ledit cabinet, un diagnostic et des propositions de programmation et d'aménagement urbain et paysager présenté par PLANIS, une étude de la faune et de la flore présentée par DERVENN, et la Mission optionnelle concernant l'élaboration d'un dossier historique complet pour un montant 1 700.00 € HT,

Demande d'aide financière Fonds de sauvegarde du patrimoine non protégé auprès de la Fondation du Patrimoine – Eglise de Chèvreville

Monsieur le Maire précise qu'il a rencontré M. LOUVET de la Fondation du Patrimoine accompagné de M. DANIEL, afin de se renseigner et mieux cerner l'accompagnement de la fondation auprès de la collectivité.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, sollicite une subvention dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine auprès de la Région Normandie via la Fondation du Patrimoine.

Questions et informations diverses

Mme HAMEL Marie-Claude informe que les travaux de ravalement des façades de la salle des Associations sont en cours. La 2^{ème} couche de peinture devrait être faite demain. Elle est satisfaite du résultat.

M. PIEL informe que l'entreprise DECO'STYL a coupé les gongs des volets sur la façade des logements Emile Piel et a effectué les peintures de ravalement des façades.

M. PIEL fait appel aux bénévoles pour le service du vin d'honneur le 15 septembre prochain lors du congrès cantonal des anciens combattants.

M. DANIEL Gilbert informe que la réfection des trottoirs de la Croix Bochin en bicouche est réalisée. Ces travaux sont réalisés suite à un sinistre de 2021.

Les travaux du programme voirie 2024 sont en cours de préparation.

Les travaux prévus pour la salle de convivialité sont en cours également.

M. ROCHEFORT demande de lui faire remonter tous les soucis de raccordement à la fibre des particuliers afin qu'il puisse les évoquer lors d'un prochain rendez-vous avec Manche fibre.

La loi N° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables oblige les communes à définir les zones accélération d'énergies renouvelables. La commune propose 5 zones :

- Zone méthanisation et biogaz : zones agricoles
- Zone solaire thermique : tout le territoire communal
- Zone solaire photovoltaïque : tout le territoire communal
- Zone bois énergie : tout le territoire communal
- Zone géothermie : tout le territoire communal

Une consultation du public va être faite en mettant à disposition en mairie du 15 juillet au 15 août les cartes de zonage ainsi qu'un registre pouvant recueillir les observations.

Une communication sur ce sujet va être effectuée dans la presse, sur le site internet et le panneau lumineux.

M. ROCHEFORT présente les 2 cabinets retenus pour le choix du nouveau site internet. Il précise que ce choix a été étudié avec Mme JOUATEL en charge de la communication et de la commission. Une préférence pour le Réseau des communes avec système Neopse est prononcée. Le devis devrait être signé prochainement.

M. GARNIER indique que les tricoteuses Villenaine de la Résidence Les Hirondelles doivent installer leurs réalisations lundi matin. Une petite inauguration sympathique est prévue lundi après-midi à 16 H. L'animatrice Christelle a invité la presse.

Un point sur Arts et Sentiers, Mme PAYS Angélique a compté (via les petits cailloux) 1 270 passages. Les flyers partent très vite, il est demandé de les déposer à la fin du parcours dans la boîte. La signalétique va être renforcée pour mettre en évidence le départ du circuit.

M. GARNIER indique que l'association Union Pignaise organise un week-end festif avec un vide grenier Place de la Douenne les 20 et 21 juillet, Une exposition de Play mobil à la salle culturelle et un apéro concert le samedi soir.

M. HESLOUIN demande s'il y a possibilité de mettre à nouveau des flyers concernant les explications du Tri sélectif à disposition au scrutin de dimanche à la porte de la mairie Trop de personnes ne savent pas encore bien trier. C'est l'affaire de tous les contribuables. Malgré les efforts de certains, les taux des taxes des ordures ménagères ne cessent d'augmenter. Peut être qu'il y aurait la possibilité d'insérer un flyer avec la distribution du prochain bulletin municipal.

Quelques affiches sont données pour le concert du 25 octobre prochain. Ne pas hésiter à venir en chercher en mairie pour une distribution sur un secteur plus élargi.

Il ne peut finir la séance sans évoquer notre CHAMPION DE France Paul LAPEÏRA, qui a grandi dans le lotissement ST LAURENT, licencié du Club de Vélo de ST HILAIRE.

Il présente toutes ces félicitations à M. DANIEL Gilbert, qui a œuvré depuis de nombreux mois pour l'organisation de ce championnat de France avec François LANCEL Chargé de Mission à la Communauté d'Agglomération, M. Daniel MANGEAS.

Toute cette énergie dépensée a été bien récompensée avec le résultat de Paul LAPEIRA sacré Champion de France dans son fief. Cette organisation sur 4 jours n'est pas rien, voire plus complexe que d'accueillir une étape du tour de France. Il y a eu beaucoup de spectateurs et plus de 450 bénévoles .à gérer.

L'assemblée applaudit M. DANIEL Gilbert, pour son investissement bénévole.

M. DANIEL remercie les 450 bénévoles, notamment le noyau de ST MARTIN DE LANDELLES avec l'organisation de la Polynormande. C'est un projet sportif et aussi du territoire. Une belle récompense à l'issue de cette organisation, c'est le 2^{ème} Manchois à remporter ce titre de champion de France (le 1^{er} en 1969 par Raymond DELISLE).

Il remercie également les services techniques de GRANDPARIGNY pour la mise en place des barrières.

Dates à retenir

- **15 septembre, Congrès AFN cantonal à Martigny**
- **22 septembre, Balade musique et patrimoine**
- **Vendredi 25 octobre, concert de MAELLE à Parigny**